



## Avis d'appel à candidature pour la gestion et l'exploitation des courts de tennis de Merville-Franceville-plage

### OBJET DE LA PRESTATION

La Commune de Merville-Franceville-Plage est propriétaire d'un espace dédié au tennis au cœur de la ville. Il est composé de :

- 2 terrains couverts,
- 4 courts découverts dont deux en terre battue,
- 1 terrain à rénover,
- 1 mur d'entraînement,
- 1 club house,
- 1 local de stockage,
- 1 local mitoyen à l'espace France service.

Afin de valoriser ce bien, partie intégrante de son domaine public, la Commune souhaite confier la gestion et l'exploitation des courts de tennis à un professionnel dans le cadre de la présente consultation.

Les principales missions du futur exploitant sont les suivantes :

- La gestion des équipements en place et leur renouvellement,
- La réalisation éventuelle de travaux d'amélioration des locaux,
- La commercialisation des services (location de terrains, cours de tennis, stages...),
- Les actions de promotion et d'animation de l'activité,
- L'organisation de tournois, compétitions et manifestations,
- La définition des offres de prix et la facturation des prestations,
- La signature des contrats de service, etc.,
- La rédaction d'un règlement intérieur,
- La perception des tarifs auprès des clients,
- La gestion des relations avec les usagers.

L'exploitant est rémunéré par le résultat de l'exploitation tiré de son activité. En contrepartie de la mise à disposition de l'établissement, l'exploitant versera à la Commune une redevance fixe et variable à proposer dans le cadre de l'offre déposée.

### PROCEDURE

La présente procédure est lancée en application de l'article L.2122-1-1 du CGPPP, précisant que l'autorité gestionnaire du domaine doit procéder à la mise en concurrence des autorisations

d'occupation domaniales lorsqu'elles permettent à son titulaire d'occuper ou d'utiliser le domaine public en vue d'une exploitation économique.

Le projet de convention d'occupation du domaine public ainsi que le règlement de la consultation sont librement accessibles aux adresses suivantes :

- Site de la commune : <https://merville-franceville.fr/ma-mairie/>
- Profil d'acheteur : <https://demat.centraledesmarches.com/7075822>

Une visite du site aura lieu le 12 juin 2024 à 09h30.

La date limite de remise des candidatures est fixée au lundi 1er juillet 2024 à 12H00.

La date limite de dépôt des offres est fixée au mercredi 11 septembre 2024 à 12H00.

## **RENSEIGNEMENTS**

Commune de MERVILLE-FRANCEVILLE PLAGES

Téléphone : 02 31 24 21 83

Mail : [accueil@merville-franceville.fr](mailto:accueil@merville-franceville.fr)